

Rue de l'Hôpital 2
CH-2800 Delémontt +41 32 420 50 50
secr.sic@jura.ch

Delémont, le 15 décembre 2021

Communiqué de presse

COVID-19 : Ouverture de la vaccination pour la troisième dose aux personnes éligibles via le Guichet virtuel et prolongation de la limitation des réunions privées

Dès ce jour, la dose de rappel du vaccin contre la COVID-19 est disponible dans le Jura pour toutes les personnes qui ont effectué leur deuxième dose ou sont guéries depuis au moins six mois. L'inscription est également désormais possible via le Guichet virtuel cantonal. Par ailleurs, le Gouvernement jurassien a décidé de la prolongation de l'interdiction des réunions privées de plus de 10 personnes sans certificat COVID jusqu'au 24 janvier prochain.

Dès le mercredi 15 décembre 2021, toutes les personnes qui ont obtenu leur deuxième dose de vaccin contre la COVID-19 ou sont guéries de la maladie depuis six mois au moins peuvent désormais accéder à la dose de rappel, dite « booster », dans le Jura. Ainsi, d'ici la fin de l'année, la population doublement vaccinée avant la fin du mois de juin aura eu l'occasion de prendre rendez-vous. L'ouverture au début de la semaine du quatrième centre de vaccination cantonal situé à la Halle des expositions à Delémont et le renfort apporté par l'armée permettent d'offrir à la population jurassienne près de 12'000 plages horaires de vaccination sur l'ensemble du territoire cantonal jusqu'à la fin décembre.

Dès aujourd'hui, il est par ailleurs possible de prendre un rendez-vous via le Guichet virtuel (www.jura.ch/vaccin). Ce dernier permet de choisir l'endroit où l'on souhaite obtenir la troisième dose, le jour et la plage horaire, dans la mesure des places disponibles. Les inscriptions sont évidemment toujours possibles par téléphone via la hotline cantonale au 032 420 99 00. Les personnes vulnérables continueront d'être contactées directement par la hotline si elles ne se sont pas spontanément inscrites. Pour rappel, il est également toujours possible de se faire vacciner pour une première ou deuxième dose dans les trois districts du canton. La vaccination et la dose de rappel sont essentielles au regard de la situation épidémiologique actuelle et des risques que constitue l'arrivée du variant Omicron. Il est important de profiter rapidement de cette 3^e dose de rappel, attendu que le dispositif cantonal élargi sera a priori redimensionné dès janvier suite au départ prévu de l'armée.

Prolongation de la limitation des réunions privées

Au vu de la situation sanitaire toujours très préoccupante, le Gouvernement jurassien a par ailleurs décidé lors de sa séance hebdomadaire de prolonger la mesure cantonale qui concerne les réunions privées qui se déroulent à l'intérieur d'installations ou d'établissements non accessibles au public entre 11 et 30 personnes. Ainsi, ces dernières restent limitées à 10 personnes si elles ne réunissent pas uniquement des personnes possédant un certificat COVID valable, c'est-à-dire vaccinées, testées ou guéries (règle des 3 G). Pour rappel, les enfants de moins de 16 ans sont considérés comme des personnes au bénéfice d'un certificat. Cette mesure est prolongée jusqu'au 24 janvier 2022.

Le Gouvernement est conscient qu'elle limite de manière importante les contacts, notamment durant les Fêtes de fin d'année, mais estime qu'elle constitue un bon compromis dans la période actuelle et l'évolution épidémiologique incertaine pour les prochaines semaines. A noter que les mesures cantonales s'appliquent sous réserve de décisions fédérales plus contraignantes.

L'Exécutif cantonal appelle une fois encore la population jurassienne à la prudence, surtout dans la période des Fêtes qui arrive, au strict respect des mesures prises par les autorités ainsi qu'à la poursuite des gestes barrières (distance sociale, port du masque et lavage régulier des mains). Il rappelle, une fois encore, l'importance de la vaccination.

Personnes de contact:

Jacques Gerber, ministre de l'Economie et de la Santé, tél. 032 420 52 03

Sophie Chevrey-Schaller, adjointe au chef du Service de la santé publique, tél. 032 420 51 20

Julien Hostettler, coordinateur cellule COVID, tél. 032 420 72 03

Ludovic Monteiro, coordinateur vaccination, tél. 032 420 39 28.